

## **Prise en main du Guichet unique électronique des formalités d'entreprises (GUE) – Initiation**



**PUBLIC** : Collaborateurs CMA accompagnateurs des entreprises et accompagnement à la création d'entreprise



**PRÉREQUIS** : Aucun prérequis



### **TARIFS**

Inter : 600 euros

Intra : *Contactez-nous, il est possible qu'un formateur soit disponible dans votre région.*



*Vous souhaitez adapter ce programme à vos besoins ? Sollicitez-nous.*

**2 jours (14H) -  
Présentiel 100% -  
Distanciel 100% ou  
Blended – Des  
formateurs issus du**

### **LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- ✓ **Comprendre le contexte de mise en place du Guichet Unique (INPI)**
- ✓ **Identifier le rôle du GUE vis-à-vis des organismes destinataires et du RNE**
- ✓ **Suivre le circuit d'une formalité déposée**
- ✓ **Identifier les rôles des valideurs dans le traitement d'une formalité**
- ✓ **Utiliser l'interface du GUE et ses fonctionnalités**
- ✓ **Réaliser des déclarations de création, modification, correction et cessation**

### **LE PROGRAMME**

#### **JOUR 1**

- Contexte de mise en place du GUE, rôle des organismes destinataires et valideurs, circuit d'une formalité
- Présentation du rôle des conseillers CMA dans la mission de mandataire
- Introduction à la fonction des formalités d'entreprise
- Présentation de l'interface et de l'ergonomie du Guichet Unique, outils de suivi des formalités RCS
- Présentation de la formalité de création et des pièces justificatives à fournir
- Focus sur la qualification professionnelle artisanale



- Mise en pratique de la formalité de création (exercices) sur l'environnement de démonstration

- Positionnement du formateur en tant « valideur » pour souligner les points de vigilance à avoir en tant que mandataire.

## JOUR 2

- Accueil des participants et tour de table suite à la première journée

- La correction : utilité, pièces justificatives

- Mise en pratique de la déclaration de correction (exercices)

- Présentation des diverses formalités de modification, incompatibilités, et pièces justificatives à fournir

- Mise en pratique des formalités de modification (exercices)

- Présentation des formalités de cessation et des pièces justificatives à fournir

- Mise en pratique des formalités de cessation (exercices)

- Ouverture sur les formalités relatives aux personnes morales (spécificités, technicité, pièces à fournir)

## EVALUATIONS

Quizz d'évaluation des participants à partir de situations réelles, évaluation de la formation par les participants

*Pour toute question concernant la participation de personnes en situation de handicap, contacter directement CMA Académie (coordonnées ci-dessous).*